



Conditions générales

Champs d'application

Les présentes conditions générales (CG) sont applicables aux activités proposées par la Fondation Leysin Big Air bag, p.a. Commune de Leysin, rue du Village 39, 1854 Leysin (la Fondation) dans le cadre de l'utilisation de l'infrastructure Big Air Bag à Leysin (l'infrastructure).

Elles visent à définir les relations entre la Fondation et ses clients (fédérations, associations, clubs, groupes d'entraînement, en autres) ainsi que les usagers de l'infrastructure.

En fonction du contexte dans lequel il est utilisé dans les CG, le terme « client » désigne indistinctement la personne qui effectue la réservation et règle les frais d'utilisation, les usagers ou leurs représentants légaux.

Elles font partie intégrante de l'offre soumise au client à la suite d'une demande de réservation.

Réservation

Le client effectue la demande de réservation via le site lebag-leysin.ch. qui lui permet d'accéder au programme de réservation Booking Corner. Les réservations en ligne se font au plus tard 24 heures avant la séance.

Si le client souhaite faire une réservation dans un délai plus court, il devra téléphoner au responsable d'exploitation au no +41 76 201 26 85.

Au moment de la réservation, client est invité à confirmer avoir lu le règlement, lu et accepté les conditions générales.

Ce faisant, le client accepte les CG sans modification et dans leur intégralité.

Paieement

Les réservations sont payables par carte de crédit au moment de la commande.

Un décompte sera établi après chaque session.

Si plusieurs sessions ont été réservées sur un ou plusieurs jours d'affilée, un décompte final sera établi au moment de la dernière session.

Si le montant final est supérieur au montant initial, la différence sera facturée à ce moment. Le montant devra être payé par carte de crédit le dernier jour.

Si le montant final est inférieur au montant initial, la Fondation lui remettra un bon à faire valoir sur des sessions futures.

Sauf dans les cas de réservation de dernière minute, la Fondation est en droit de refuser l'accès à l'infrastructure à un groupe qui n'aurait pas payé la session.

Conditions d'annulation ou de modification

Par la Fondation

La Fondation se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute réservation, notamment pour des raisons de sécurité, de météo, de facteurs indépendants de sa volonté ou d'une défaillance technique.

En cas d'annulation, la Fondation s'efforcera d'informer le client dans les meilleurs délais et leur proposera de reprogrammer les activités. Si cette reprogrammation n'est pas possible, l'acompte versé par le client sera remboursé ou un bon à faire valoir sur des sessions futures lui sera remis.

Par le client

Si l'annulation par le client est communiquée à la Fondation plus d'un mois avant le début de l'activité, la réservation est remboursée ou un bon à faire valoir sur des sessions futures est remis au client.

Passé ce délai, la réservation est non remboursable.

Conditions d'utilisation

Le client doit prendre connaissance du règlement d'utilisation de l'infrastructure et le respecter. Le client doit se conformer aux consignes données par le responsable de l'infrastructure.

Le client s'assure que tous les usagers soient couverts par une assurance responsabilité civile et au bénéfice d'une assurance accident personnelle valable.

Exclusion et limitation de responsabilité

Conformément à l'art. 100 du code des obligations suisse, la Fondation n'est responsable que de ses fautes graves, la notion de gravité s'appréciant selon la jurisprudence des tribunaux suisses en vigueur au moment des faits.

La Fondation n'est pas responsable des dégâts causés aux biens de son client, à leur vol et à tout préjudice matériel en général, sans que cette liste ne soit exhaustive.

Conformément à l'art. 101 du code des obligations suisse, la Fondation n'est pas responsable des fautes commises par ses employés ou mandataires dans l'exercice de leur mission.

Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure libère temporairement la partie empêchée de s'exécuter durant le cas de force majeure ainsi que durant un laps de temps approprié à la fin de ces événements. Le terme « force majeure » inclut par exemple les catastrophes naturelles, les intempéries, les guerres, le terrorisme, les troubles politiques et sociaux, les révolutions ou insurrections, les grèves, les épidémies et pandémie, les empêchements d'utilisation involontaires dus à l'eau, au feu, aux coupures de courant et aux dégâts de l'infrastructure, etc.

La Fondation ou ses auxiliaires sont libres d'ouvrir ou de fermer l'infrastructure en fonction de la situation épidémiologique due au virus du COVID-19.

Protection des données

Le client est informé que la Fondation et ses auxiliaires effectuent un traitement des données à caractère personnel le concernant, à savoir ses nom(s), prénom(s), image(s), adresse(s) postale et e-mail, numéro(s) de téléphone, et image de vidéosurveillance pour remplir ses obligations contractuelles ou actions commerciales. Ce traitement est effectué conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et à l'Ordonnance relative à la Loi fédérale sur la protection des données (OLPD), et conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD).

Le client est également informé que la Fondation et ses auxiliaires traitent également les données personnelles, dans la mesure où le droit applicable l'y autorise, pour l'envoi écrit ou électronique de message d'information ou de promotion.

Le client consent et autorise la Fondation et ses auxiliaires à utiliser et diffuser à titre gratuit son image notamment captée par photo ou vidéo à des fins de promotions liée à l'infrastructure Big Air Bag.

Le client peut retirer son consentement concernant l'utilisation de ses données personnelles et de son image à des fins promotionnelles à tout moment, sur demande écrite à l'adresse e-mail mentionnée ci-dessous.

Droit applicable et for

Le droit suisse s'applique à la relation entre la Fondation, son client et ses usagers.

Le for juridique est à Aigle.

Nullité partielle des CG

La nullité de l'un ou l'autre clause des présentes CG n'affecte en rien la validité des autres dispositions.

Contact et service clientèle

Pour toute question, s'adresser à la Fondation par e-mail à l'adresse info@lebag-leysin.ch et pour toute réclamation par courrier recommandé siège de la Fondation.

Fondation Leysin Big Airbag
p.a Commune de Leysin
rue du Village 39
1854 Leysin